

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 9 (1970-1971)
Heft: 37

Artikel: Nos ambassades en Belgique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-910860>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Le 26 août, fête populaire dans la vieille ville.

Ce sera aussi le Cinquantième Anniversaire de l'Organisation des Suisses de l'étranger de la Nouvelle Société Helvétique où seront discutées des questions importantes touchant la politique des Suisses de l'étranger.

La commission siégera au Palais fédéral et la séance plénière se tiendra au Kursaal, en présence de représentants du Conseil fédéral.

L'activité culturelle et technique des Suisses de l'étranger n'aura jamais autant été mise en valeur qu'en août 1972 à Berne.

Un renouvellement aussi intensif du contact entre les Suisses de l'intérieur et ceux de l'étranger ne sera possible que si la nouvelle de la célébration du Cinquantième anniversaire de la Journée des Suisses de l'étranger se répand dans le monde entier. Tant les représentations diplomatiques et consulaires suisses que les dirigeants des Sociétés des Suisses de l'étranger y contribueront certainement efficacement. Aussi vaut-il la peine de prévoir déjà maintenant un déplacement à Berne en été 1972, même si, pour ce faire, il fallait parcourir des milliers de milles.

NOS AMBASSADES EN BELGIQUE

A la demande de nombreux lecteurs, nous vous donnons ci-après la composition actuelle des deux représentations diplomatiques de notre pays à Bruxelles :

Ambassade de Suisse en Belgique
26, rue de la Loi 1040 Bruxelles. Tél. (02) 12.78.43.

M. Henri Monfrini, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.

M. Remy Godet, Conseiller d'Ambassade.

M. Albert-Jean Sandoz, Vice-Consul, Chef du Service Consulaire.

M. Pierantonio Camponovo, Vice-Consul, que nous tenons à féliciter vivement de sa récente promotion.

Mission Suisse auprès des Communautés européennes,
102, rue de la Loi, 1040 Bruxelles. Tél. (02) 11.80.13.

M. Paul Henri Wurth, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Chef de la Mission.

M. Pierre Cuénoud, Conseiller d'Ambassade, Chef adjoint de la Mission.

M. Théodor Glaser, Conseiller agricole.

M. Max Jaeger, Conseiller d'Ambassade.

M. Franz Blankart, Deuxième secrétaire d'ambassade.

Mme Sophie Wiederkehr, Attaché (affaires administratives).

VACANCES EN SUISSE

organisées par PRO JUVENTUTE

Avis aux Parents.

Comme les années précédentes, notre société se charge de prendre les inscriptions et d'organiser le convoi. Les places gratuites sont réservées avant tout aux enfants de familles totalement dépourvues de ressources (garçons et filles de 7 à 15 ans, années de naissance 1956 à 1957).

Le nombre de places gratuites réservées à notre Colonie étant limité, nous ne pouvons enregistrer les demandes de placement qu'à titre provisoire, sans engagement. REPONDEZ AU PLUS TOT, C'EST DANS VOTRE INTERET.

Pour les enfants invités, le nombre est limité. Aussi, nous espérons qu'un bon nombre d'entre eux seront invités par des parents ou des amis et pourront bénéficier de l'organisation de notre convoi. Tous voyagent sous la garde de convoyeuses et les uns comme les autres seront conduits aussi près que possible de leur lieu de séjour.

Les formulaires d'inscription pourront être demandés à Madame Ernest WAHL, 644, chaussée Romaine, à Strombeek-Bever (tél. 78.52.27). Le délai extrême pour les inscriptions est fixé au 25 mars 1971. Il ne sera pas adressé d'autre appel que celui-ci. Le montant des frais de voyage Bruxelles-Bâle et retour sera versé avant le départ de Bruxelles. Nous examinerons avec bienveillance toute demande de réduction de ces frais. Les enfants de parents nécessiteux bénéficieront de la gratuité.

Départ : 5 juillet. Retour : 26 août 1971.

Nous vous conseillons de répondre d'urgence à cette offre, afin qu'elle puisse être prise en considération. Aucune demande ne pourra être acceptée après le 25 mars.

Droit d'inscription obligatoire : 100 FB par enfant.

N.B. — Correspondance à adresser exclusivement à Mme Wahl à l'adresse ci-dessus. Société Philhelvétique.

SWISSAIR BRUXELLES

Au cours du 4ème trimestre 1970, notre compagnie aérienne nationale a transféré ses bureaux du 23 au 21, Place de Brouckère où elle dispose maintenant, dans un cadre très accueillant, de l'espace nécessaire afin de faire face dans les meilleures conditions au développement constant de ses activités en Belgique. En effet, le nombre de passagers transportés par Swissair sur les lignes Belgique-Suisse est passé de 48.000 en 1964 à 91.850 en 1969. Le bureau de Bruxelles compte actuellement trente personnes alors qu'il n'y en avait que six en 1963.

Indépendamment de ces nouveaux locaux, le fait saillant pour Swissair Bruxelles, est d'avoir introduit un système de réservation électronique, directement relié aux ordinateurs IBM 360/65 de Zurich. Les bureaux de Bruxelles comme d'ailleurs ceux de Zurich, Genève, New York, Paris et d'une quinzaine d'autres villes européennes, disposent d'unités terminales IBM 2915, munies d'un clavier et d'un écran de télévision, permettant de traiter immédiatement les réservations à l'aide de l'ordinateur zurichois. cdr.

FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE

Cette foire aura lieu au Centre International Rogier dans les salles Vinci et Newton, du samedi 13 mars au dimanche 21 mars 1971. Heures d'ouverture : en semaine de 12 à 19 heures, les samedis et dimanches de 10 à 19 h.

Notre pays sera bien représenté à cette importante manifestation, d'une part par un stand collectif de la Société des Librairies et Editeurs de la Suisse Romande, et d'autre part, des stands individuels de différentes maisons d'éditions telles que Delachaux & Niestlé, Skira, Editions d'arts Kummerli & Frey, Spes, Payot, Rencontres.

Nous sommes persuadés que cette foire du livre sera susceptible d'intéresser tous nos lecteurs en leur donnant une occasion unique de reprendre contact avec les livres édités dans notre pays. cdr.

DE L'EMBALLAGE A L'IMPRESSION

L'un des fournisseurs les plus en vue de l'industrie chimique suisse fut consulté un jour pour chercher une solution rationnelle au problème du conditionnement et de l'expédition des produits pharmaceutiques en ampoules ou flacons. Des travaux de recherche furent entrepris par des ingénieurs et des spécialistes. Ces travaux aboutirent à l'unique solution d'un emballage protecteur donnant ainsi naissance au système RONDO, qui consiste en un secteur d'emballage formé d'ondulations cartonnées, espacées et spécialement modelées qui maintiennent leur forme par collage sur un socle de carton. Les ampoules reposent dans ces ondulations ouvertes dans lesquelles elles se trouvent maintenues et protégées tout en éliminant les risques de casse constatés antérieurement. Donc un emballage « anti-choc » et économique.

La firme RONDO-BELGE peut en plus de cette spécialité réaliser tous les problèmes d'impression offset pour emballage ou publicité tels que : prospectus - affiches - brochures - pancartes - étiquettes, boîtes pliantes et coffrets présentoirs.

La RONDO Internationale, firme suisse dont la maison mère se trouve à Bâle, centralise la direction de nombreuses filiales dans le monde entier tant en France qu'en Allemagne, Argentine, Italie, au Japon, au Brésil, aux Etats-Unis et dans bien d'autres pays.

Vraiment une firme à l'échelle mondiale et en pleine expansion.

NEUCHATELOIS ET AMIS, ATTENTION !

Lundi 1er mars 1971, 123e anniversaire, dès 19 heures, Maison suisse. 19 h 30, film sur la Fête des vendanges.

20 h 15, fondue neuchâteloise ou bourguignonne, fruits rafaichis, café (150 resp. 195 F, service TVA inclus), autres boissons en sus.

21 h 30, brève causerie de M. Remy Godet, Conseiller d'Ambassade et de M. Louis Gindraux, Président.

22 h, place à la danse et aux autres plaisirs de chez nous.

Inscriptions chez J. Pierrehumbert, 256, Bd. Gén. Wahis, 1030 Bruxelles, tél. 36.63.88, avant le 27-2-1971.

Le Comité.

UNION SUISSE DE BRUXELLES

Au cours de son Assemblée générale du 15 février 1971 ont été nommés M. André Berguer, président, et M. Kurt von Allmen, trésorier, pour l'exercice en cours. Le Comité ne subit pas d'autre modification.

Au programme que se propose de réaliser le Comité, figurent notamment :

- un tournoi de jass, en deux manches, qui aura lieu les lundis 22 février et 8 mars;
- une soirée-loto, en collaboration avec l'Union sportive suisse, le samedi 20 mars, à la Maison Suisse;
- la participation à un spectacle de l'un ou l'autre théâtre de Bruxelles, en avril;
- une soirée de films de Suisse et d'ailleurs en mai;
- une éventuelle excursion en juin;
- la célébration de la Fête Nationale, le 31 juillet.

La cotisation pour l'année 1971 reste fixée à Fr. 150.—. Pour éviter d'inutiles frais de rappel, les membres rendraient un réel service au trésorier en versant ce montant au compte de chèques postaux No. 2137.08, de l'Union Suisse de Bruxelles. Le Comité les en remercie sincèrement d'avance.

PROCHAIN COURRIER

Parution prévue fin mai 1971. Articles et communications à envoyer au plus tard le 15 mai 1971, exclusivement 256 Bd. Général Wahis, 1030 Bruxelles.

LE COURRIER SUISSE

Rue Philippe-le-Bon 2 - 1040 Bruxelles. C.C.P. n° 387.48.

Editeur responsable :

J. PIERREHUMBERT, Bd. Gén. Wahis 256 - 1030 Bruxelles.

Commission de rédaction : A. BERGUER, J.-Cl. MONTANDON et J. PIERREHUMBERT. Collaborateurs : J. AMANN, Ch. DE TREY (S.J.C.).

Imprimerie : Efbé, chaussée de Mons 623 - 1070 Bruxelles.